

Contexte : cette fiche pratique relative aux procédures administratives d'inscription a été créée à destination des lycées signataires d'une convention de partenariat avec l'UGA encadrant l'inscription en licence des élèves CPGE.

### **Pour aller plus loin**

Site de la [CVEC](#)

[Site web de l'UGA](#)

Code de l'éducation  
[Art. L.612-3, D612-2 à  
D.612-29-1](#)

## Inscription en 1<sup>ère</sup> année de licence

### ▪ **Phase préparatoire**

- 1- L'université prépare un questionnaire à destination des étudiants CPGE de première année dans lequel chaque étudiant renseignera son choix de licence parmi l'offre de formation UGA. Date prévisionnelle d'envoi du lien du questionnaire aux lycées : **mi-octobre**
- 2- Le lycée transmet le lien à ses élèves pour une réponse au questionnaire au plus tard le **10/11/2021**
- 3- L'université transmet au lycée le **8/11/2021** une extraction des réponses au questionnaire afin que les établissements puissent contrôler les inscriptions de leurs étudiants et les relancer si nécessaire
- 4- Clôture du questionnaire le 10/11 au soir. L'université transmet au lycée le **15/11/2021** le fichier final des CPGE1 ayant rempli le questionnaire
- 5- L'université intègre les choix de licence dans sa base pour permettre l'inscription web au plus tard le **24/11/2021**
- 6- L'université communique aux étudiants CPGE leurs identifiants individuels de connexion au serveur d'inscription web ( n° OPI sur fichier final)

### ▪ **Inscription de l'étudiant**

- 1- Il doit préalablement **s'acquitter de la CVEC** et obtenir une attestation, y compris les boursiers exonérés : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 2- Il s'inscrit ensuite en licence à l'université via le web entre le **24 novembre et le 8 décembre 2021**. Il se connecte au serveur d'inscription grâce aux identifiants (n° OPI) préalablement communiqués : <https://iaprimo-uga.grenet.fr/iaprimo-uga/ident1.jsf>
- 3- Il dépose les pièces justificatives demandées en ligne : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>
- 4- En cas de difficulté, il contacte l'université à l'adresse dédiée : [sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr)

### ▪ **Remise de la carte d'étudiant**

Les cartes d'étudiants seront transmises aux lycées à la fin des inscriptions.

### **CONTACTS**

Pour toute question relative à la procédure :  
[contact-cpge@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:contact-cpge@univ-grenoble-alpes.fr)

Pour toute question des élèves CPGE :  
[sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr)

## Inscription en 2<sup>ème</sup> année de licence

### ▪ **Inscription de l'étudiant (étudiant inscrit à l'UGA en 2020/21)**

- 1- Il doit préalablement **s'acquitter de la CVEC** et obtenir une attestation, y compris les boursiers exonérés : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 2- Il s'inscrit ensuite en licence à l'université via le web entre le **11 et le 26 octobre 2021** ou entre le **24 novembre et le 8 décembre 2021**. Il se connecte au serveur d'inscription grâce à son numéro d'étudiant UGA qui comporte 8 chiffres et commençant par 120XXXXX ou 119XXXXX + sa date de naissance (jjmmaaaa) : <https://iareins-uga.grenet.fr/iareins-uga/etapes/identification.jsp>
- 3- Il dépose les pièces justificatives demandées en ligne : <https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>
- 4- En cas de difficulté, il contacte l'université à l'adresse dédiée : [sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr)

### ▪ **Mise à jour de la carte d'étudiant**

Les stickers (réinscription) seront transmis aux lycées à la fin des inscriptions.

## Situations particulières

### ▪ **Etudiant non-inscrit à l'UGA en 2020/21**

Si l'étudiant n'était pas inscrit à l'UGA en 2020/2021, il ne peut pas procéder à son inscription en ligne car ses données ne sont pas présentes dans la base de l'université. Il doit télécharger le formulaire d'inscription et fournir les pièces justificatives demandées. Le formulaire d'inscription complet doit être envoyé à l'adresse de la composante de rattachement, en fonction de la licence d'inscription (voir [site UGA](#)).

### ▪ **Etudiants CPGE2 redoublant (« cubes ») en filière littéraire**

La procédure d'inscription en 3<sup>ème</sup> année de licence est la même que la procédure d'inscription en 2<sup>ème</sup> année.

### ▪ **Etudiants CPGE2 redoublant (« cubes ») en filière économique ou scientifique**

Il doit préalablement **s'acquitter de la CVEC** et obtenir une attestation, y compris les boursiers exonérés : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Il doit ensuite télécharger le formulaire d'inscription (pas d'inscription par web) et **contacter l'assistance** [sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sos-inscription-cpge@univ-grenoble-alpes.fr) afin que celle-ci lui indique la marche à suivre pour le renvoi du dossier.

## Date-limite d'inscription

### **Attention :**

Pour toute régularisation de l'inscription en dehors du calendrier fixé (après le 26 octobre pour les CPGE2, après le 8 décembre pour les CPGE1), les élèves devront contacter le service scolarité de leur composante de rattachement. L'inscription parallèle à l'Université ne sera plus possible au-delà du 15 janvier 2022 en application de l'article D612-29 du Code de l'Éducation ("*Le chef d'établissement du lycée public s'assure de l'inscription de ces étudiants au 15 janvier de l'année en cours*").